

cetim.fr



Éco-conception en Paca : **innover durablement**

L'action **Éco-conception** en Paca, c'est :

- vous permettre d'intégrer une démarche pragmatique d'éco-conception ;
- vous accompagner dans le développement de produits innovants éco-conçus.

Avec le soutien financier de :

En partenariat avec :



Éco-conception en Paca, **pour quoi ?**

L'éco-conception intervient dès la conception du produit afin d'en limiter les impacts environnementaux, et d'en améliorer les qualités d'usage.

L'action Éco-conception en Paca constitue ainsi une opportunité économique pour l'entreprise en lui permettant de :

- réduire ses consommations d'énergie et de matières non renouvelables ;
- maîtriser ses coûts de production ;
- améliorer la qualité d'usage de ses produits (performances, durée de vie, réduction des risques) ;
- anticiper les évolutions réglementaires.



Éco-conception en Paca, **pour qui ?**

- Cette action s'adresse aux PME fabricantes de biens d'équipements ou de composants, ou sous-traitantes, ou distribuant des sous-ensembles ou des produits, dans tous les secteurs industriels ;
- est éligible la PME domiciliée en région Paca qui emploie moins de 250 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 millions d'euros ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 43 millions d'euros.

Éco-conception en Paca **vous permet :**

- d'entreprendre un projet de reconception de vos produits pour répondre aux exigences grandissantes du marché ;
- de mettre en place une démarche pragmatique et structurée, en particulier pour les produits mécaniques où elle est basée sur la norme de méthodologie d'éco-conception des produits mécaniques (NF E 01-005) ;
- d'agir sur les étapes pertinentes du cycle de vie du produit (matières, fabrication, distribution, utilisation, fin de vie du produit) et de mesurer les gains obtenus ;
- d'orienter le BE, les achats et la production vers des choix de solutions techniques et économiques globalement optimisés ;
- de réaliser des économies sur les coûts globaux de fabrication, en réduisant les matières, l'énergie, les traitements de déchets, etc.



Les étapes de l'action

Dynamique collective en éco-conception

▶ ÉTAPE 1

Formation collective (sectorielle de préférence) : transfert de compétences en éco-conception de produits (4 demi-journées).

Accompagnement personnalisé en éco-conception

▶ ÉTAPE 2

Pré-diagnostic éco-conception (20 entreprises) : identifier les opportunités et la faisabilité pour l'entreprise de se lancer dans une démarche d'éco-conception (1,5 jours).

▶ ÉTAPE 3

Choix des stratégies d'éco-conception (10 entreprises) : choisir les pistes d'actions adaptées à mettre en œuvre afin d'initier une démarche d'éco-conception (½ journée).

▶ ÉTAPE 4

Ingénierie des projets individuels (10 entreprises) : aider l'entreprise à définir son projet d'éco-conception, en réalisant l'ingénierie et en l'accompagnant dans la mise en œuvre du projet d'éco-conception (2 jours).

Dynamique collective en éco-conception

▶ ÉTAPE 5

Groupe de travail et synthèse collective : contribuer au développement et à la mise en œuvre d'un centre relais en éco-conception, orienté vers les PME-PMI, permettant des échanges de bonnes pratiques entre industriels, ainsi que le développement collaboratif d'outils et de méthodes sectoriels en éco-conception, l'objectif étant l'amélioration continue des entreprises régionales dans le domaine de l'éco-conception.

Modalités de participation

Grâce aux soutiens financiers de la Direccte Paca et du Cetim, la participation est de :

– 731,15 euros HT

– 1156,15 euros HT, avec les étapes 3 et 4 comprises



À la croisée de la recherche et de l'industrie, le Cetim, institut technologique, est le centre d'expertise mécanique français. Outil R&D de près de 7000 entreprises mécaniciennes, il compte 650 personnes dont plus de la moitié d'ingénieurs et techniciens, pour 100 M€ de chiffre d'affaires. Il démultiplie son action avec un réseau de partenaires scientifiques et techniques.

Si le Cetim assure une forte présence au plus près de ses clients nationaux, ses capacités d'intervention industrielle s'étendent à l'international, notamment dans les régions francophones.

Son action de pilote de nombreux projets innovants en fait naturellement le fédérateur des grands projets industriels ou R&D multipartenaires et ce sur 5 axes principaux : conception, simulation, essais - procédés de fabrication et matériaux - mécatronique, contrôle et mesure - développement durable - management et appui aux PME.

Partenaire de R&D, aux côtés des grands acteurs spécialisés, le Cetim propose une offre globale et pluridisciplinaire pour transformer et pour mettre en œuvre les connaissances scientifiques en application au service de l'industrie.

De nombreuses entreprises ont su apporter la preuve de la rentabilité des investissements faits en matière d'éco-conception et des gains réels obtenus lors de la refonte d'un produit ou d'un processus. La méthode d'écoconception Maieco, développée par le Cetim et l'Ensam, constitue une référence précise et fiable. Elle a en effet contribué à l'élaboration de la norme française NF E 01-005 (Éco-conception des produits mécaniques) au sein de l'Union de normalisation de la mécanique (UNM). Elle est en outre proposée aujourd'hui pour servir de base à une future norme européenne sur l'éco-conception.

Les partenaires de cette action régionale :



Pour en savoir plus : www.cetim.fr, rubrique Actualités/Près de chez vous

Cetim

Daniel Froehlicher
Délégation régionale - Tour Méditerranée
65, avenue Jules Cantini
13298 Marseille Cedex 20

Tél : 06 08 52 02 87
daniel.froehlicher@cetim.fr